



## ADHÉSION AU RESEAU FEDENATUR

La Fédération Européenne des Espaces Naturels et Ruraux Métropolitains et Périurbains (FEDENATUR) a pour ambition de mobiliser les gestionnaires d'espaces naturels Métropolitains et Périurbains possédant une qualité environnementale à la fois riche et diversifiée. FEDENATUR inclut les espaces métropolitains ou périurbains protégés par une réglementation à caractère urbanistique, environnementale ou équivalent dans la législation des différents Etats européens. Elle souhaite s'appuyer sur des structures possédant d'ores et déjà un haut niveau d'organisation et de gestion (Art. 2 des statuts de FEDENATUR).

### Dossier de Candidature

Pièces constitutives:

- Acte de candidature\*, lettre de motivation\*
- Statuts de l'espace naturel
- Mesures de protection réglementaires et juridiques
- Statut de l'organisme gestionnaire
- Organigramme\*
- Domaines de compétence\*
- Bilan des activités, actions et travaux menés dans le secteur de l'environnement\*
- Budget de l'année précédent la demande
- Documents annexes\* (press-book, plaquette de présentation, publications...) présentent vos actions, participations à des manifestations, expositions à destination du tout public...

Les organismes n'étant pas gestionnaires d'Espaces Naturels Périurbains, souhaitant d'adhérer comme membres associés devront remplir uniquement les pièces signalées avec \*.

La cotisation annuelle des membres de plein droit est de 2000 € et celle des membres associés de 1000 €.

Votre dossier devra parvenir au siège de FEDENATUR avant la prochaine séance du Conseil et de l'Assemblée Générale.